



# NORVILLE INFOS

Novembre 2016-10

## Informations Municipales:

### Inscription sur les listes électorales:

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 décembre, les nouveaux arrivants peuvent venir en mairie pour s'inscrire.

Le **samedi 31 décembre 2016, de 10h00 à 12h00**, une permanence sera assurée en mairie afin de permettre aux retardataires de venir s'inscrire afin de pouvoir voter en 2017. Néanmoins, n'attendez pas le dernier moment pour venir en mairie.

### Vœux du Maire - récompense aux diplômés (rappel):

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le **vendredi 06 janvier 2017 à 18h00** à la salle des fêtes. Comme chaque année, les jeunes diplômés présents (CAP, BEP, BAC, BAC PRO, BTS, DUT, Licence...) seront récompensés. Vous avez jusqu'au **08 décembre 2016** pour déposer votre justificatif de réussite en mairie.

### Journal de fin d'année (Le P'tit Journal) :

Les entreprises installées sur la commune ou les Norvillaises et Norvillais proposant leurs services en se faisant rémunérer par chèque emploi service, ticket Cesu... peuvent se faire connaître en mairie et déposer une carte de visite pour figurer dans la rubrique « commerces et offres de services », avant le **08 décembre 2016**. Les personnes déjà présentes, ayant des modifications à apporter ou bien n'exerçant plus leur activité sont également concernées.

## Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine :

### Campagne de distribution d'ampoules LED (extension à l'ensemble de la population) :

La Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine fait partie des territoires à énergie positive, à ce titre elle bénéficie du soutien de l'Etat pour favoriser la transition énergétique.

La campagne de distribution d'ampoules LED organisée au bénéfice des personnes retraitées est étendue à l'ensemble de la population. Pour être éligible vous devez disposer de faibles revenus (sur justificatif du dernier avis d'imposition : 18 342 € pour 1 personne seule, 26 826 € pour un couple). Les personnes répondant aux critères peuvent se présenter à la mairie.

## Informations diverses :

### Grippe aviaire (influenza aviaire) :

Suite à la découverte de plusieurs cas d'influenza aviaire dans l'avifaune sauvage et sur des volailles d'élevages commerciaux dans certains pays de l'Union européenne, le ministère de l'Agriculture a décidé de relever le niveau de risque de transmission de cette maladie des oiseaux sauvages aux oiseaux domestiques et de le qualifier désormais de modéré en France et d'élevé sur toutes les communes des zones à risque particulier (arrêté ministériel du 16 novembre 2016). Notre commune fait partie des communes considérées comme à risque particulier. Les détenteurs de basses cours doivent donc mettre en œuvre un certain nombre de mesures (confinement, pose de filets...) afin d'éviter tout contact avec les oiseaux sauvages. Une plaquette expliquant les différentes mesures à prendre est disponible en mairie ou bien directement sur le site de la préfecture : <http://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Influenza-aviaire-relevement-du-niveau-de-risque>

(Suite au dos)

### Commerce :

Nous vous informons de l'arrivée d'un assistant au cabinet de kinésithérapeute. Il s'agit de Monsieur Florent MURET, joignable au 07 81 18 42 44 pour toute prise de rendez-vous et interventions à domicile.

Les horaires et les prestations proposées restent inchangés.

### Vie associative :

#### Téléthon :

Le téléthon 2016 aura lieu le week-end des 02 et 03 décembre. Comme chaque année différentes activités seront proposées lors de cette édition.

Cette année, le fil rouge était de réaliser la plus longue écharpe de laine. Le challenge sera de deviner sa longueur.

Le vendredi soir (départ à 18h30 de la salle des fêtes) aura lieu une **marche nocturne** (entre 5 et 6 km) avec une pause pour partager la traditionnelle soupe du téléthon et possibilité de vous restaurer sur place (vente de parts de quiche, de gâteaux...)

Le samedi matin (sur le parking des commerces), vous pourrez faire **laver votre voiture** et acheter des **chouquettes**.

Le samedi soir, pour clôturer cette édition 2016, aura lieu, comme chaque année la **soirée « spaghetti party »** (vous avez reçu le bulletin d'inscription dans votre boîte à lettres)

#### Norville en Fête :

L'association « Norville en Fête » organise le **dimanche 18 décembre 2016** de 10h00 à 18h00 son **marché de Noël** à la salle des fêtes (renseignements au 06 60 59 33 33).